



AMBASSADE DE SUISSE
AU LIBAN

BEYROUTH (Liban),
Immeuble Achou
Avenue Perthuis
Case postale 172
Téléphone No. 366 390

Ref. :

512.0 LIB.
773.0 - NA/jm

le 18 juin 1977

an	1977	15	15	15	15	15	15	a/a
Datum	22	06	77					
Visa	11	2	15					
EPD	22.06.77		15					
Ref.	S.C.41. Liban. 172.0.							

A la Direction politique
du Département Politique
Fédéral

B e r n e

Aide à la reconstruction
au Liban

Monsieur l'Ambassadeur,

1) Après avoir étudié avec attention votre lettre du 3 juin, dont je vous remercie vivement, je vous fais tenir ci-dessous un rapport d'ensemble. Vus de Beyrouth, les différents problèmes liés à la reconstruction forment un tout, et je crois que les divers services intéressés de notre administration ont eux aussi avantage à avoir une vision globale de la situation, ce qui devrait faciliter leurs prises de position.

2) Il découle de votre communication

- 1) que vous n'entendez pas participer à la "Caisse spéciale" créée par l'ONU en faveur du Liban;
- 2) que vous jugez prématuré l'envoi d'une mission économique officielle, mais que vous êtes en faveur de voyages de prospection des milieux d'affaires;
- 3) que la Coopération Technique pourrait considérer une action limitée, d'un montant maximum de 500'000 frs, pour frais d'études préparatoires de projets dont la réalisation serait financée par d'autres sources (notamment les Etats arabes);

- 2 -

- 4) qu'au maximum 3 bourses d'études pourraient être accordées par la Commission fédérale des Bourses, à titre exceptionnel;
- 5) que l'Aide suisse en cas de catastrophe à l'étranger a décidé de remettre à plus tard son projet d'aider directement le Liban.

En outre, la Division du Commerce me confirme

- 6) que la Commission pour la Garantie aux Risques à l'exportation examinera l'octroi de cette garantie de cas en cas, en tenant compte de la situation politique et que le taux de couverture reste fixé à 60 % .

Cet ensemble de décisions, ou négatives ou très restrictives, me plonge dans un certain embarras puisque, dans le domaine humanitaire, il m'oblige à faire marche arrière, et que dans les autres secteurs il me contraint à la plus grande réserve.

Il s'agit là d'un fait. Ce qui ne signifie pas que je ne comprenne pas vos motivations. Sur de nombreux points d'ailleurs, je partage votre appréciation.

Comme tous les observateurs ici, je suis bien forcé de reconnaître que le Liban est en pleine stagnation, politique et économique. En outre, l'évolution d'Israël jette une ombre noire sur toute la région, où les risques de guerre ont considérablement augmenté. Dès lors, un surcroît de prudence s'impose.

Dans cette atmosphère déprimante on est également obligé de constater que les Libanais ne font pas grand-chose pour s'aider eux-mêmes. L'obstruction de la droite chrétienne aux mesures positives du gouvernement, l'inconsistance, voulue m'a-t-on dit, des musulmans, qui attendent avant de reprendre le dialogue que la droite s'use dans son négativisme stérile,

Das kommt dann³⁾,
wenn man als
solchejenen der GfK=
statten anfängt,
die libanesischen
Interessen in der
Haut zu verstehen.
11/4.

- 3 -

les multiples spéculations sur les visées réelles de la Syrie, tout concourt à décourager les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Et ce découragement, à son tour, accroît le marasme politique. Car la population vivait dans l'espoir que la reconstruction et la reprise des affaires mettraient en vedette les éléments dynamiques du pays, et relègueraient les vieux chefs féodaux. C'est plutôt un phénomène inverse qui se dessine.

4) S'il est aisé de critiquer les politiciens "qui n'ont rien appris ni rien oublié", l'indifférence des riches et les lenteurs du gouvernement, il n'en reste pas moins que le peuple souffre et que ses misères s'accroissent. Et il est tout aussi évident que les Libanais, qui au cours des millénaires en ont vu d'autres, sont susceptibles de redressements étonnants. C'est sur ce double plan que j'aimerais attirer votre attention :

- Aider les malheureux et les déshérités, victimes d'évènements qui les dépassent.
- Ne pas manquer notre chance de participer à l'éventuelle relance d'un pays à qui la géographie, sinon l'histoire, a donné des atouts de valeurs.

5) Au plan humanitaire, nous avons déjà fait beaucoup, directement et indirectement. Mais il s'agit principalement d'aide de première urgence, vivres, médicaments, secours aux blessés et aux infirmes.

En matière d'aide humanitaire du second degré, à savoir la formation de cadres et la contribution à l'éducation des jeunes, nous n'avons encore rien entrepris. Or, c'est un domaine d'une grande importance et où les besoins se font cruellement sentir.

En considération de la retenue que les circonstances nous imposent dans presque tous les secteurs, je me demande

- 4 -

si nous ne pourrions pas faire un effort au moins dans le champ de l'éducation.

Les deux ou trois bourses que vous prévoyez, et dont l'attribution dépend de la Commission fédérale, seraient déjà un geste très apprécié. J'espère vivement qu'elles seront accordées.

Toutefois à l'échelle du pays et de ses misères, ce sera bien peu de choses, et ne concernera que des étudiants déjà avancés.

Je regrette beaucoup que le projet YMCA, d'une portée sociale bien plus large, ne soit pas adapté aux compétences et aux tâches habituelles de nos volontaires. Mais ne pourrions-nous pas, à défaut de personnel, envoyer de l'argent pour que l'YMCA puisse poursuivre son utile entreprise? Et si le Corps de Catastrophe a épuisé ses crédits, n'y aurait-il pas une association charitable privée qui pourrait le remplacer, à laquelle il serait peut-être possible que la Section des Oeuvres d'Entraide verse une subvention?

Si j'insiste à ce sujet, c'est que je suis assez impressionné par les demandes que la Communauté chiite m'adresse. Je vous avais déjà relaté la requête de l'Imam Moussa Sadr. (voir ma communication du 21.4.77) Le Conseil suprême chiite est revenu à la charge, et un de ses délégués m'a apporté la lettre ci-jointe en traduction, rédigée par l'Imam et signée, en son absence, par son vice-président.

Le tableau qu'il dépeint de la situation tragique des Chiites n'est nullement exagéré. Déjà très pauvres, ils ont été les premières victimes du conflit, et ils continuent à l'être, puisque le Sud, où la guerre n'a pas cessé, est principalement peuplé par leurs coreligionnaires.

Nous ne pouvons certes pas lancer une action spéciale en leur faveur, mais le projet YMCA englobe des fidèles de

./.

- 5 -

cette confession et contribue partiellement à les aider. (Son école est d'ailleurs située dans un quartier chiite) Bien sûr que l'Empereur d'Iran, chiite, a plus d'argent que nous et devrait leur verser de larges subsidios. Les oeuvres charitables ne paraissant guère le préoccuper, nous ne pouvons pas suppléer à sa carence. Toutefois il y a là un drame humain devant lequel il est pénible de fermer les yeux.

Autrement dit, ne pourrions-nous pas trouver les moyens, d'une manière ou d'une autre, de contribuer à la formation scolaire ou professionnelle des plus déshérités?

6) Au plan économique, les affaires concrètes intéressant la Suisse et dont j'ai connaissance, se présentent sous l'aspect suivant :

a) Electricité du Liban : (grand projet Brown Boveri de l'ordre de 180 millions de LL.) Un nouvel appel d'offres a eu lieu, et le dernier concurrent a déposé son dossier le 8 juin.

D'après le représentant de BBC, il semble que les prix des différentes maisons se tiennent et que la décision répondra surtout à un choix politique.

b) Port de Beyrouth, silos Bühler Uzwil.

L'affaire est encore en suspens, un nouveau soumissionnaire, canadien celui-là, s'étant présenté. La décision serait imminente.

c) Chemin de fer à crémaillère de Rayak.

Les autorités libanaises demandent une étude complète du tracé et de la voie. C'est M. Peter Keller, représentant de Sulzer qui est en contact avec les Chemins de fer de l'Etat libanais. Il vient de faire rapport à la SLM.

J'estime que les industriels intéressés auraient tout avantage à envoyer au Liban un expert ferroviaire, sans quoi les Français, qui étudient déjà

- 6 -

la ligne côtière, pourraient mettre la main sur le projet.

d) Importation de bétail suisse.

Je suis en contact avec le Directeur général du Ministère de l'Agriculture à qui j'ai remis la documentation de la Commission des Fédérations suisses d'élevage de bétail. Il me fixera rendez-vous quand il l'aura étudiée.

Comme vous le voyez, les projets ne manquent pas. Mais on piétine sur toute la ligne.

Les attermolements étant surtout le fait de la partie libanaise, nous pourrions nous dire que nous n'avons qu'à attendre jusqu'à ce que la reconstruction prenne corps. Mais à ce moment, il serait peut-être trop tard et nous risquerions de nous voir coiffer au poteau d'arrivée par les Puissances qui n'ont cessé de manifester leur présence et leur bonne volonté, comme la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne.

Si vous jugez prématuré l'envoi d'une délégation économique officielle, je pense qu'il serait judicieux que le Vorort délègue un ou deux de ses représentants pour établir les contacts avec le Conseil du Développement et de la Reconstruction. Ce voyage, est susceptible d'être combiné avec un autre déplacement dans la région et ne serait donc guère coûteux. Je crois qu'il pourrait se révéler fructueux.

En outre, j'espère vivement que la VSM, d'entente avec la SIM et v. Roll, assumera les frais d'une mission ferroviaire pour le Chemin de fer de Rayak. Eventuellement, la Coopération technique pourrait y contribuer, dans le cadre du crédit de 500'000 frs qu'elle réserve pour des missions d'études.

Ce projet de chemin de fer me paraît extrêmement intéressant, car s'il se réalise, il nous mettrait en vedette, en matière ferroviaire, dans le Moyen-Orient. Certes l'affaire présente un certain coefficient d'incertitude, car il n'est

- 7 -

pas évident qu'en l'occurrence, ~~une solution routière ne soit~~
pas plus avantageuse. Mais on n'obtient jamais rien pour rien.

7) En résumé, je serais heureux si, sur le plan humanitaire, vous pouviez vous pencher une fois encore sur les questions relatives à l'éducation et à la formation professionnelle, et, sur le plan économique, sur l'envoi d'une mission du Vorort et d'une mission ferroviaire.

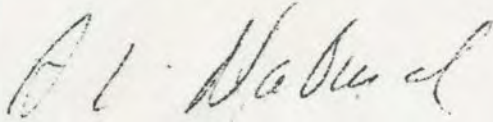
Pour conclure, je tiens à relever que la décision de la Swissair de reprendre, dès le 1er juillet, un service régulier avec Beyrouth a été accueillie avec reconnaissance, et que ce geste a été apprécié à sa juste valeur. Mais il porterait plus de fruits s'il ne restait pas isolé.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

Annexe :

1 lettre en traduction


(Albert-Louis NATURAL)

Distribution :

- Division du Commerce (3 ex)
- Direction des Organisations internationales (2 ex)
- Délégué au Conseil fédéral pour les secours en cas de catastrophe (2 ex)
- Délégué à la Coopération technique (3 ex)
- Section des oeuvres d'entraide internationale (1 ex)